

# Atelier thématique : Nouvelles énergies – 16 mars 2021

## Développer des petits projets de méthaniseurs et de solaire photovoltaïque tout en préservant son patrimoine paysager, bâti et ses ressources naturelles

- **Développer des petits projets de méthaniseurs**
  - Affiner la quantité de gisement méthanisable
    - S'associer avec des acteurs locaux pour étudier l'ensemble de la ressource (avec les déchets des collectivités)
    - S'appuyer sur les retours d'expériences locaux (Uxeau)
  - Etudier la production de biogaz pour alimenter les engins agricoles
  - Utiliser la chaleur issue de biogaz pour le chauffage des bâtiments
- **Développer des projets d'agrivoltaïsme**
  - Développer des ombrières qui permettent de conserver l'activité agricole
  - Etudier les projets existants pour en retirer les bonnes pratiques
  - Développer le réseau électrique existant pour intégrer les projets
  - Et inciter à l'autoconsommation pour limiter la nécessité de développer le réseau
- **Développer le solaire photovoltaïque sur friches industrielles**
  - Identifier l'ensemble des surfaces possibles sur le territoire : friches industrielles, anciennes décharges, anciennes gravières
- **Développer le solaire photovoltaïque sur les grandes toitures (commerciales, industrielles...)**
  - Développer le photovoltaïque sur les toits communaux :
    - Trouver des porteurs de projet (partenaire de la collectivité)
      - Trouver les modèles économiques rentables pour chaque projet (selon le modèle : autoconsommation / autre...)
    - Couvrir les aires de stockage des boues (station d'épuration) avec des panneaux photovoltaïques (fait à Gueugnon)
  - Intégrer le photovoltaïque aux projets de construction
  - Avoir une cartographie précise des grandes toitures
- **Préserver le paysage et des ressources naturelles face au développement des énergies renouvelables**
  - Proposition sur le forum : Prévoir des règles strictes incluant l'interdiction de parcs privés. Ces parcs photovoltaïques devant faire consensus et profiter à tout le monde.
    - Point de vigilance : cela concerne les projets privés agricoles
    - Utiliser les PLU pour interdire les parcs sur certaines terres naturelles et agricoles
  - Proposition sur le forum : Autoriser ces parcs uniquement sur des friches communes afin de ne pas dénaturer nos paysages
    - Prioriser les parcs sur les friches
    - Ne pas développer les parcs au-dessus d'une certaine densité
  - Limiter la taille (via la puissance installée) pour les projets développés
  - Intégrer une distance minimale entre les habitations et les grands projets photovoltaïques au sol
    - *Est-ce intégrable dans des règles prescriptives ?*

### Propositions générales :

- Favoriser les échanges et les retours d'expériences locaux des porteurs de projets d'installation renouvelables

### Hydroélectricité :

- Inciter à l'hydroélectricité (l'association des moulins de Saône-et-Loire le fait)
- Recenser les possibilités de moulins à eau
- Inciter aux installations hydrauliques au fil de l'eau qui n'ont pas d'impact sur la biodiversité

## Structurer la filière bois

- **Valoriser le bois de haies bocagères**
  - Travailler avec les agriculteurs pour l'entretien des haies : trouver un modèle économique
    - Par exemple : pour la biodiversité, ou pour la valeur énergétique
- **Développer des projets de chaufferies bois et réseaux de chaleur communaux avec un approvisionnement le plus local possible**
  - Exemple de Bourbon-Lancy : circuit court (entreprise à Cronat) et acteurs locaux de la filière bois
  - Développer les zones de stockage et de séchage de bois (coopérative forestière) pour les plaquettes forestières car actuellement il n'y a pas assez de capacité
  - Remplacer les insert ou vieux poêles et chaudières par des appareils plus performants (chez les particuliers)
- **Assurer une gestion durable des forêts**
  - Réaliser un état des lieux des forêts sur le territoire et des impacts de la sécheresse sur les forêts
    - Développer des essences adaptées au changement climatique
    - Développer un trame verte
  - Faire en sorte que la gestion de la forêt soit favorable à un meilleur stockage carbone

## Développer l'énergie éolienne de manière structurée et raisonnée

- **Associer et concerter avec la population et les communes du territoire**
  - Instaurer une règle de concertation dès le début du projet (que les développeurs intègrent ça dans le projet)
  - Instaurer un dialogue avec les communes pour suivre le développement de projets éoliens
    - Eviter le mitage (nombreux projets dans de nombreuses communes)
- **Préserver la qualité paysagère**
  - Limiter la hauteur des éoliennes installées
  - Ne pas implanter d'éoliennes en forêt
  - Intégrer les zones éolien dans le PLUi : utiliser cette opportunités pour débattre des zones de développement
    - Pour ces zones :
      - Intégrer un critère de 1000 m de distance des habitations
      - Etudier techniquement le potentiel chacune de ces zones
      - Exclure les couloirs d'oiseaux pour éviter un impact négatif sur la biodiversité
      - Intégrer des critères sur la pollution sonore des éoliennes vis-à-vis de la population et de la biodiversité (chauve-souris)
- Faire le bilan de la production éolienne locale : production d'énergie, retombées économiques locales, rentabilité...
- Prendre en compte le démantèlement des éoliennes dès la conception du projet
  - Prévoir le cas de faillite de la société : qui démantèle ? La collectivité ? Le propriétaire ?

## Gouvernance de l'énergie

- Coordination par la collectivité, pour assurer un développement structuré et cohérent des énergies renouvelables, avec une prise en compte des enjeux de stockage et de développement de réseaux
- Financements participatifs régulièrement proposés aux citoyens

## Développer la récupération de chaleur fatale dans les industries (injection dans les réseaux de chaleur)

- Ce sujet n'a pas été abordé par manque de temps.